

LES FORMATIONS 2013

NÉGOCIER :

Nombre de stagiaires	Mini : 12 – Maxi : 15
Nombre de syndicats	<p>Mini : 4 – Maxi : 6</p> <p>Pour le bon déroulement de cette session, le recrutement doit s'effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ d'une part, sur la base de 4 à 6 syndicats (soit 3 camarades maximum par syndicat), ➔ d'autre part, en tenant compte du découpage suivant : 1/3 des camarades du secteur public 2/3 des camarades du secteur privé. <p>NOTA : Négocier pour le syndicat nécessite la présence de l'équipe syndicale qui le compose.</p>
Durée	3 jours : du 12 au 14 mars 2013
Lieu	UDFO01
Objectif(s)	Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation collective, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.
Condition(s) à remplir par le stagiaire	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Délégués syndicaux, Secrétaires de syndicat, Délégués du Personnel désignés ➔ DS, Représentants du Syndicat élus en Comité Technique ➔ Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » <p>Pour les camarades spécialement mandatés ayant à mener prochainement des négociations collectives s'engager à suivre le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat ».</p> <p>Les camarades s'engagent à jouer le jeu d'une participation active à des exercices (études de cas et mise en situation) basés sur une négociation collective imaginaire dans une entreprise du secteur privé</p>
Programme	<p>Les trois phases de la négociation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ avant : documentation, stratégies, délégation... ➔ pendant : écoute, argumentation... ➔ après : suivi, communication...

CONNAITRE SES DROITS :

Nombre de stagiaires	Mini : 12 – Maxi : 15
Durée	5 jours : du 8 au 12 avril 2013
Lieu	UDFO01
Objectif(s)	➔ Faire appliquer la Convention collective et le Code du travail dans l'activité quotidienne du syndicat Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles.
Condition(s) à remplir par le stagiaire	➔ Réservé en priorité aux délégués du personnel ou aux membres d'un CHSCT ainsi qu'aux camarades de la Fonction Publique dans le cadre des contrats de droit privé Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ➔ Etre présenté par son syndicat
Programme	➔ Survol historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques ➔ Utilisation de la Convention collective et du Code du travail, la représentativité syndicale, les élections professionnelles, mises en pratique à partir de cas concrets.

DÉCOUVERTE FO :

Nombre de stagiaires	Mini : 15 – Maxi : 20
Durée	5 jours : ➔ du 15 au 19 avril 2013 ➔ du 23 au 27 septembre 2013
Lieu	UDFO 01
Objectif(s)	➔ Établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société ➔ Organiser et coordonner le travail syndical
Condition(s) à remplir par le stagiaire	➔ Manifester un intérêt pour l'action syndicale ➔ Etre présenté par son syndicat
Programme	➔ Rapport des forces dans l'entreprise ➔ Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action ➔ Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGTFO et les organisations syndicales internationales ➔ L'histoire du mouvement syndical et de la CGTFO ➔ L'action syndicale revendicative ➔ Organisation et répartition du travail syndical ➔ L'actualité sociale, économique et syndicale